

## Carbone-Score des médicaments : un pas vers une pharmacie durable, mais à quel prix?



Compléments  
alimentaires :  
une consommation  
à risque selon  
l'Anses

- ◆ Éditorial
- ◆ Revue de presse
- ◆ Dates à retenir

## Carbone-Score des médicaments : un pas vers une pharmacie durable, mais à quel prix?

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

L'adoption récente en France du Carbone-Score pour les médicaments marque une avancée majeure dans l'intégration des enjeux environnementaux au sein du secteur de la santé. Inspiré du Nutri-Score, cet étiquetage vise à informer sur l'empreinte carbone des produits pharmaceutiques en prenant en compte l'ensemble de leur cycle de vie, de la production des matières premières jusqu'à leur élimination.

Cette initiative répond à une réalité préoccupante : le secteur de la santé génère environ 8 % des émissions nationales de gaz à effet de serre en France, et la production de médicaments en représente une part significative. En évaluant et en affichant leur empreinte carbone, le Carbone-Score ambitionne d'encourager les industriels à adopter des pratiques plus durables, les professionnels de santé à privilégier des prescriptions écoresponsables et les patients à faire des choix plus éclairés.

Cependant, sa mise en œuvre soulève plusieurs questions. L'évaluation précise de l'empreinte carbone d'un médicament est un défi complexe, nécessitant une collecte de données exhaustive et une analyse rigoureuse de chaque étape de son cycle de vie. Par ailleurs, il est crucial que cet étiquetage ne compromette pas l'accès aux traitements, notamment en termes de coûts. Si les médicaments à faible empreinte carbone deviennent plus onéreux, une inégalité d'accès aux soins pourrait émerger, fragilisant les patients les plus vulnérables.

La pertinence du Carbone-Score repose sur sa capacité à sensibiliser et à orienter les comportements vers une réduction de l'impact environnemental du secteur pharmaceutique. Pour qu'il soit réellement efficace, il doit s'accompagner de mesures incitatives pour les industriels, d'une formation adaptée des professionnels de santé et d'une information claire pour les patients. De plus, une méthodologie transparente et scientifiquement rigoureuse est indispensable pour éviter tout risque d'écoblanchiment (greenwashing).

En conclusion, le Carbone-Score constitue une avancée vers une pharmacie plus durable. Néanmoins, sa réussite dépendra d'une collaboration étroite entre pouvoirs publics, industriels, professionnels de santé et patients, afin de concilier enjeux écologiques et exigences sanitaires.

*Référence: Le Moniteur des pharmacies*



### Méningites : la HAS recommande un élargissement de la vaccination face à la hausse des cas.



La Haute Autorité de Santé (HAS-France) a annoncé, le 18 mars 2025, de nouvelles recommandations pour élargir les critères de vaccination contre les infections à méningocoques ACWY qui peuvent être à l'origine de de méningites et septicémies. Face à l'augmentation inquiétante des cas en France, la HAS préconise de rendre ce vaccin obligatoire jusqu'à l'âge de deux ans, de le proposer à tous les enfants de moins de trois ans et de lancer une campagne nationale pour vacciner les 15-24 ans qui n'ont jamais été immunisés.

Cette décision intervient dans un contexte préoccupant : 185 cas de méningites ont été recensés en janvier et février 2025, dépassant les niveaux de l'année précédente. Santé publique France alerte sur une recrudescence des infections invasives à méningocoques, avec un risque accru de foyers épidémiques. En 2024, 615 cas avaient été enregistrés, déjà un record depuis 2010. Cette flambée est partiellement attribuée à l'épidémie de grippe,

qui constitue un facteur de risque aggravant. Plusieurs décès récents, notamment un enfant de trois ans dans la Drôme et une jeune femme de 18 ans à Rennes, ont marqué les esprits et renforcé l'urgence d'une réponse sanitaire adaptée.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la stratégie vaccinale avait déjà évolué : le vaccin ciblant uniquement le **méningocoque C** a été **remplacé par un vaccin combiné (A, C, W, Y)**, obligatoire jusqu'à un an et recommandé pour les 11-14 ans. Cependant, cette mesure n'a pas suffi à contenir la hausse des cas. En effet, les souches A, Y et W, particulièrement virulentes, ont quasiment supplanté la souche C. La souche B reste la plus répandue et nécessite un autre vaccin distinct.

Face à cette situation, la HAS insiste sur l'urgence d'une couverture vaccinale plus large pour mieux protéger les populations vulnérables, notamment les jeunes enfants et les adolescents. Une campagne spécifique a déjà été lancée à Rennes après un décès début février. Avec ces nouvelles recommandations, la HAS espère freiner la propagation de ces infections graves et limiter les conséquences sanitaires de cette résurgence préoccupante des méningites à méningocoques.

Source : HAS

## Désengagement des États-Unis en santé mondiale : L'académie nationale de médecine appelle à une réponse collective



L'Académie nationale de médecine (France) a publié une déclaration officielle dénonçant le désengagement des États-Unis de leurs engagements en santé mondiale. Ce retrait, qui inclut la suppression de la plupart des financements américains, représente un bouleversement majeur pour les populations vulnérables et la recherche médicale internationale. En 2023, les États-Unis contribuaient à hauteur de 12,4 milliards de dollars, soit plus de 40 % de l'aide mondiale à la santé. Leur retrait pourrait avoir des conséquences dramatiques.

Face à cette situation, l'Académie appelle à une réponse collective et solidaire. Elle propose de repenser la gouvernance de la santé mondiale, en clarifiant le rôle de l'OMS et les financements internationaux. Par ailleurs, elle exhorte l'Europe, et en particulier la France, à adopter une position proactive pour affirmer son leadership dans ce domaine.

Le désengagement américain affecte plusieurs programmes de santé cruciaux :

- L'USAID voit son personnel réduit et ses financements drastiquement coupés, ce qui perturbe l'approvisionnement en médicaments et les infrastructures de santé.
- Le programme PEPFAR de lutte contre le VIH/SIDA est gelé, compromettant des initiatives essentielles dans plus de 50 pays.
- Les National Institutes of Health (NIH) subissent des coupes budgétaires, mettant en péril la recherche sur les vaccins et les traitements des maladies infectieuses et chroniques.
- La Global Gag Rule est réintroduite, interdisant le financement d'ONG soutenant l'accès à l'avortement et la contraception.
- L'OMS perd environ 20 % de son budget, ce qui met en danger ses campagnes de vaccination et la coordination des réponses sanitaires mondiales.
- Les États-Unis se retirent de plusieurs organisations internationales comme l'UNESCO et le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, impactant le soutien aux populations vulnérables.

L'Académie souligne que ces décisions, bien que potentiellement réversibles, compromettent gravement la coordination et le financement des actions de santé mondiale, ainsi que la recherche et l'innovation médicale. Ce retrait risque d'aggraver les inégalités d'accès aux soins et d'entraver les avancées scientifiques au détriment des populations les plus fragiles.

Source : *Univadis*

# Pierre Fabre et RedRidge Bio s'allient pour développer de nouveaux anticorps innovants en oncologie et maladies rares



LABORATOIRES

**Pierre Fabre**

Les Laboratoires Pierre Fabre et RedRidge Bio annoncent une collaboration exclusive en recherche et développement ainsi qu'un contrat de licence pour découvrir et co-développer des candidats-médicaments basés sur des anticorps biparatopiques (ABP). Ce partenariat s'inscrit dans la stratégie d'innovation de Pierre Fabre, ciblant principalement l'oncologie de précision, la dermatologie et les maladies rares.

Dans ce cadre, RedRidge apportera son expertise pour concevoir et sélectionner des ABP parmi des cibles définies conjointement, tandis que Pierre Fabre se chargera du développement jusqu'à l'étape clinique pour deux programmes. RedRidge conservera les droits commerciaux exclusifs aux États-Unis, au Canada et au Japon, tandis que Pierre Fabre disposera des droits exclusifs pour le reste du monde. Un troisième programme sera entièrement pris en charge par Pierre Fabre après un transfert préclinique de RedRidge.

Les détails financiers n'ont pas été divulgués, mais l'accord inclut un investissement de Pierre Fabre dans la levée de fonds de série A de RedRidge, ainsi que des paiements liés aux avancées, étapes clés et ventes futures, en plus des financements dédiés aux recherches du programme mondial de Pierre Fabre. Les deux entreprises se partageront les coûts de R&D pour les programmes co-développés.

Cette alliance met en lumière l'expertise de RedRidge en innovation thérapeutique et la capacité de Pierre Fabre à transformer ces découvertes en traitements cliniques. Les dirigeants des deux sociétés se félicitent de ce partenariat, qui renforce leur engagement commun à développer des solutions thérapeutiques innovantes pour des besoins médicaux non couverts.

Source : [pierre-fabre.com](http://pierre-fabre.com)

# Compléments alimentaires : une consommation à risque selon l'Anses

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

L'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) met en garde contre l'usage croissant des compléments alimentaires en France, consommés régulièrement par un quart de la population.

Présentés comme des solutions pour améliorer la santé, perdre du poids ou réduire le stress, leur efficacité réelle demeure incertaine, tandis que leur banalisation expose à des risques sanitaires non négligeables.

Le marché des compléments alimentaires a connu une forte expansion, enregistrant une croissance de 56 % depuis 2019. Cette tendance s'est accentuée avec la pandémie de Covid-19.

Les principaux consommateurs sont les femmes et les adultes jeunes (18-44 ans), souvent diplômés, qui les achètent majoritairement en pharmacie, bien que ces produits ne soient pas des médicaments. Une proportion croissante d'achats

s'effectue en ligne, où les risques de surdosage sont plus fréquents.

L'Anses met en évidence plusieurs dangers liés à une consommation excessive ou inadaptée. L'association de plusieurs compléments alimentaires peut entraîner un dépassement des seuils de sécurité, provoquant notamment des allergies ou des effets secondaires graves. En 2024, cinq cas d'effets indésirables



sérieux ont fait l'objet d'une alerte, bien que le nombre global de signalements ait diminué par rapport aux années précédentes.

Par ailleurs, certains ingrédients présentent une toxicité intrinsèque, comme des composés génotoxiques contenus dans certaines huiles essentielles. D'autres compléments peuvent interagir avec des médicaments, entraînant des hallucinations, des troubles cognitifs ou réduisant l'efficacité de traitements médicaux. La vitamine D a notamment fait l'objet d'une alerte en 2023 en raison de

surdosages chez les nourrissons, tandis que le Garcinia cambogia, un coupe-faim d'origine végétale, a été lié à des atteintes hépatiques, dont une mortelle.

Un autre problème majeur est l'absence de régulation stricte : les compléments alimentaires ne nécessitent pas d'autorisation de mise sur le marché (AMM), et aucune étude d'innocuité ou d'efficacité n'est exigée avant leur commercialisation. La responsabilité incombe aux fabricants, qui doivent garantir la conformité et l'information du consommateur.

Face à ces risques, l'Anses insiste sur la nécessité de consulter un professionnel de santé avant d'entamer une supplémentation.

Les carences nutritionnelles étant rares dans la population générale, la consommation de ces produits n'est généralement pas justifiée.

En cas de fatigue ou de faiblesse, il est recommandé d'en rechercher la cause sous supervision médicale plutôt que de recourir spontanément aux compléments alimentaires.

## Compléments alimentaires : nos conseils pour limiter les risques

- Demander conseil à un **professionnel de santé**,
- **Éviter** les prises prolongées, répétées ou multiples,
- Respecter les conditions d'emploi,
- Être vigilant quant aux produits présentés comme miraculeux,
- Privilégier les produits vendus dans les **circuits les mieux contrôlés**.



# DATES À RETENIR



## 11 et 12 avril 2025

**13<sup>ème</sup> Congrès de Pharmacovigilance  
École nationale de santé publique  
Rabat**



## 9 et 10 mai 2025

**4<sup>ème</sup> Journée nationale et 1<sup>ère</sup> journée  
Africaine de l'Association marocaine de  
recherche et de formation en pharmacie  
oncologique (AMRFPO)  
Marrakech**



## 9 et 10 mai 2025

**11<sup>ème</sup> Édition du Salon International  
de la Parapharmacie, du Paramédical  
et du Bien être.**



## 8,9 et 10 mai 2025

**1<sup>ère</sup> Édition du Congrès international de  
la Chambre Syndicale des pharmaciens  
du grand Meknès : Pharmek**



## 17 mai 2025

**25<sup>ème</sup> Journée Pharmaceutique  
Internationale de Casablanca «La Pharmacie  
au Maroc vers un modèle innovant et durable»  
Hyatt Regency - Casablanca**



22 et 24 mai 2025

4<sup>ème</sup> édition du Congrès international de l'innovation thérapeutique - CINIT25



29 et 31 mai 2025

11<sup>ème</sup> Congrès National et 4<sup>ème</sup> Congrès Africain de Pharmacoéconomie et de pharmaco-épidémiologie



31 aout au 3 septembre 2025

The poster features a group of diverse healthcare professionals in white coats smiling, set against a background of a city skyline and a harbor with colorful buildings and boats. The FIP logo is prominently displayed in the top right corner.

**fip** COPENHAGEN 2025  
FIP WORLD CONGRESS  
31 August - 3 September

83<sup>rd</sup> FIP World Congress  
of Pharmacy and  
Pharmaceutical Sciences  
[copenhagen2025.fip.org](http://copenhagen2025.fip.org)



**24<sup>o</sup> ÉDITION FORUM  
PHARMACEUTIQUE  
INTERNATIONAL  
FPI.TUNIS.2025**



**REJOIGNEZ-NOUS ET FAÇONNEZ L'AVENIR DE LA PHARMACIE**

**LE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DES PHARMACIENS EN AFRIQUE**

**30 AVRIL & 1/2 MAI 2025**  
AU PALAIS DES CONGRÈS DE TUNIS

L'APPORT DE L'INTELLIGENCE  
ARTIFICIELLE DANS LE SECTEUR  
PHARMACEUTIQUE.

**JOIN US**

 [www.fpitunis2025.com](http://www.fpitunis2025.com)  
 [info@fpitunis2025.com](mailto:info@fpitunis2025.com)  
 +216 53 391 391

 Le Forum Pharmaceutique  
International Tunis 2025  
 Forum Pharmaceutique  
International, FPI Tunis 2025  
 [fpi.tunis.2025](https://www.instagram.com/fpi.tunis.2025)



Visitez notre site  
pour en savoir plus !

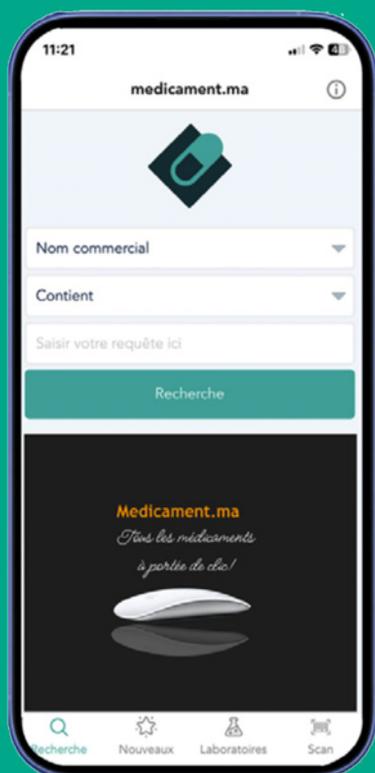
# MEDICAMENT.MA - APPLI

Nouvelle version

Nous avons le plaisir de vous annoncer la sortie de la toute dernière version de l'application Médicament.ma, désormais disponible sur l'App Store et Google Play !

En plus des fonctionnalités clés déjà présentes sur la version desktop, cette nouvelle application intègre une option innovante : l'affichage instantané des informations d'un produit grâce au scan de son code-barres.

Téléchargez médicament.ma dès maintenant en cliquant sur les liens ci-dessous ou en scannant le QR code.



App Store



Lien [↗](#)

Google Play



Lien [↗](#)